

VERS UNE TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE D'ESPACES PROTÉGÉS PAR LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL EN CAMARGUE GARDOISE

Le domaine du Canavérier est un espace naturel et agricole de 646 hectares situé en Camargue laguno-marine, sur la commune de Saint-Laurent-d'Aigouze (30).

En 2015, le Conservatoire du littoral a acquis cet espace pour en assurer la protection définitive et engagé avec le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise désigné gestionnaire du site, une gestion garante de la préservation de la biodiversité et des paysages.

Le Canavérier comporte dans sa partie sud 234 hectares de terres à usage agricole - le Clos Canonge -, soit près du tiers de la surface protégée par le Conservatoire. Le devenir et les modalités de gestion futures de cet espace agricole constituent un enjeu majeur et l'une des principales cibles de gestion en ce qui concerne la biodiversité associée aux agrosystèmes, les activités socio-économiques et l'ancrage du site au sein du territoire, dans le contexte du changement climatique qui affecte en premier lieu et de manière plus visible le littoral.

Convaincus de l'enjeu fondamental que constitue la conservation des terres agricoles du Canavérier et persuadés qu'il est possible de réconcilier l'agriculture productive avec la préservation de l'environnement, les partenaires de la gestion du site ont fait le choix du maintien de l'usage agricole dans le cadre d'un projet agro-écologique économiquement viable, à forte valeur environnementale et sociale.

Cette démarche se veut pilote et exemplaire pour le territoire.

La définition de ce projet agro-écologique s'est appuyée sur un ensemble d'études, d'expertises et d'avis de professionnels de l'agriculture, de l'agronomie et de l'écologie : enseignants-chercheurs, techniciens, praticiens, agriculteurs-éleveurs.

Sur la base de ces travaux, un cahier des charges a été élaboré en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Gard, la Chaire partenariale AgroSys et les partenaires de la gestion du site. Un appel à projets et candidatures a conduit à la sélection de 4 exploitants agricoles au début de 2021, et leur installation sur le domaine se fait de manière progressive depuis le printemps dernier.

De nombreux travaux ont été réalisés depuis afin de sécuriser le fonctionnement hydraulique du Clos et permettre notamment l'irrigation pour la culture du riz.

Des contraintes fortes pèsent encore sur la mise en œuvre du projet, mais la volonté de l'ensemble des parties prenantes de le voir aboutir est incontestablement un facteur clé de réussite.